



C'est le temps de faire demi-tour!

Donner un coup de pouce aux familles ou essai de bons d'éducation?

En avril 2020, le gouvernement Ford annonçait qu'il fournirait aux parents de l'Ontario, dans le cadre du Programme de soutien aux familles, un paiement unique de 200 \$ par enfant de 0 à 12 ans, et de 250 \$ pour les enfants et les jeunes de 0 à 21 ans qui ont des besoins particuliers.

À première vue, ce programme semblait être un moyen innocemment généreux d'alléger le fardeau financier occasionné aux familles par la pandémie de COVID-19. Mais si vraiment ce dédommagement, dont le coût estimatif est de 350 millions de dollars, représentait l'essai de bons pour le libre choix des parents? Dans ce cas, il s'agirait d'un dérapage potentiellement dangereux vers l'érosion d'un système d'éducation entièrement financé par les fonds publics en Ontario.

L'Alberta est la seule province canadienne dotée d'écoles à charte, et ce n'est pas une voie que l'Ontario devrait suivre. Les écoles à charte et leurs semblables canalisent de l'argent des contribuables destiné à l'éducation financée par les fonds publics pour tous les enfants, dans le but de financer les établissements éducatifs indépendants et privés, qui ne sont pas inclusifs. De même, les soi-disant initiatives de libre choix des parents, tout comme les bons d'éducation, peuvent étrangler le système des niveaux soutenus de financement et créer du même coup une crise de confiance en l'efficacité et la valeur de l'éducation publique.

L'idée que les chèques éducation et d'autres initiatives semblables améliorent le rendement ou les résultats scolaires des élèves est un mythe nuisible. Le coût des chèques éducation réduit la valeur d'un système d'éducation financé par les fonds publics. Il est important de soutenir les familles durant une pandémie, tout autant que de faire en sorte qu'à l'avenir, nous continuions de récolter les fruits d'un système d'éducation viable, sain et financé par les fonds publics en Ontario.